



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Thonon-Les-Bains

La sous-préfète de Thonon-Les-Bains

Le vendredi 27 septembre 2024

Arrêté n° SP-TH-2024-29

**portant publication de la liste des candidats à l'élection municipale partielle complémentaire
des 13 et 20 octobre 2024 de la commune de Le Biot**

VU les dispositions du Code électoral ;

VU le décret du 12 juin 2024 me nommant sous-préfète de l'arrondissement de Thonon-les-Bains ;

VU l'arrêté préfectoral n° SP-TH-2024-25 du 12 août 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection municipale partielle complémentaire de la commune de Le Biot ;

ARRETE

Article 1er :

La liste des candidatures à l'élection municipale partielle complémentaire des 13 et 20 octobre 2024 de la commune de Le Biot déclarées en sous-préfecture de Thonon-les-Bains, est arrêtée comme suit :

- Monsieur CHEVALIER Emmanuel ;
- Monsieur BLANCHIN Jean-Louis ;
- Monsieur RAPP Simon ;
- Madame MOUCHET Stéphanie ;
- Madame PHILLIPS Catherine.

Article 2 :

Madame la Sous-Préfète de Thonon-les-Bains et Monsieur le Maire de la commune de Le Biot sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché aux lieux habituels de l'affichage administratif de cette commune.



La Sous-Préfète,

Sabine OPPILLIART

